

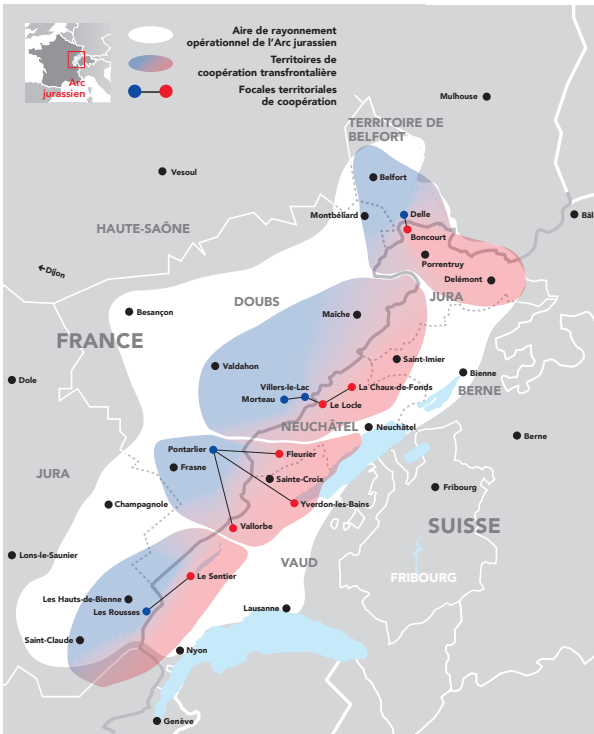
**Fonds
de soutien** aux petits
projets
transfrontaliers

En faveur des coopérations de proximité
dans l'Arc jurassien franco-suisse

#recherche #action #innovation
#mobilité #tourisme #écologie
#transfrontalier #communication
#territorial #ensemble #dialogue
#amitié #volonté #stratégies
#développement #franco-suisse
#action #coopération #durabilité
#économie #croissance
#échanges #soutien #relations
#engagement #témoignage
#réseau #proximité #harmonie
#association #partages #activités
#organisation #valeurs #respect
#musique #éducation #solidarité
#culture #sport **#projets**

Objectif du fonds

Soutien aux petits projets locaux transfrontaliers



Pour qui ?

Toute personne morale œuvrant dans le domaine du vivre-ensemble (culture, sport, économie sociale et solidaire, inclusion...) et localisée dans le périmètre de l'Arc jurassien.

Comment ?

Les projets doivent remplir les conditions suivantes :

- > se dérouler dans le périmètre de l'Arc jurassien
- > avoir un budget total de max. CHF 100'000.- / environ 98 000 €
- > intégrer des partenaires français et suisses
- > contribuer à renforcer le vivre-ensemble transfrontalier
- > présenter un caractère transfrontalier novateur ou une valeur ajoutée transfrontalière pour le territoire

Contact:

+41 (0)32 889 76 05
fppt@arcjurassien.org

Détails et formulaire de demande de subvention

www.arcjurassien.org

Quand ?

Deux dates limite de dépôts de projet sont fixées :

- > 30 juin 2022
- > 31 octobre 2022

Combien ?

- > soutien financier jusqu'à CHF 10'000 / env. 9 800 €

